

travail soit fait comme partout ailleurs, la compagnie étant exemptée de taxes, elle se refuse d'en payer le coût.

Vu l'opinion du Département en Loi que la compagnie n'est pas tenue au paiement de cette taxe et que la Cité est tenue d'enlever la neige de tous les trottoirs de la Ville, il est

Résolu: De donner instructions à l'Ingénieur en Chef en conséquence.

4.—Soumis un rapport de M. J. Emile Vanier, transmettant un état détaillé concernant l'exécution du contrat Duquette jusqu'à date, "re" tunnel du boulevard St-Lawrence sous les voies du C. P. R.

Résolu: De transmettre au Département en Loi.

Il est

5.—Résolu: De prier les Avocats de la Cité de transmettre au Président du Bureau des Evaluateurs une copie de chaque opinion qu'ils prépareront concernant les exemptions de taxes.

6.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet d'une réclamation de M. Jules Jardin, concernant la ligne de la rue en face de sa propriété.

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport sur le mérite de la réclamation de M. Jardin.

Il est

7.—Résolu: Qu'à l'avenir toutes les spécifications, cahiers de charges avis de demandes de soumissions devront être approuvés par le Département en Loi avant que les annonces soient insérées dans les journaux.

8.—Soumis le cahier de charges pour les soumissions pour l'impression des rapports annuels de 1911.

Résolu: De référer au Département en Loi pour examen et approbation.

9.—Sur recommandation du surintendant des Edifices municipaux, il est

Résolu: D'autoriser ce dernier à faire installer immédiatement les téléphones suivants, le crédit nécessaire à cette fin ayant été voté au budget de 1912.

5 instruments pour les sous-chefs du département des Incendies dans leur bureaux aux quartiers généraux, soit 5 à \$25 chaque . . . . . \$125.00

7 instruments à la résidence des sous-chefs et du mécanicien en Chef, ainsi que pour l'Inspecteur en Chef des Incendies, soit 7 à \$30. . . . . 210.00

1 instrument et 4½ milles de fil pour le poste des incendies, Côte St-Paul (télégraphe d'alarmes) . . . . . 145.00

1 instrument et 4 milles de fil pour le poste des incendies, quartier Emard (télégraphe d'alarmes) . . . . . 160.00

\$640.00

10.—Soumis un rapport du Président du Bureau des Evaluateurs transmettant l'évaluation d'un terrain offert en vente à la ville par M. Wilder pour l'ouverture de la rue Masson, soit 15 centins du pied.

Résolu: D'informer M. Wilder que le Bureau ne croit pas qu'il soit dans l'intérêt de la Cité de prendre avantage de son option vu que les prix sont trop élevés.

11.—Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 13 Novembre 1911 à l'effet de demander aux Commissaires s'ils sont en mesure d'empêcher la Cie de Chemin de fer du Grand Nord de laisser stationner ses chars à fret sur les rues que ces voies traversent, dans Hochelaga.

Résolu: De transmettre au Conseil le rapport des Avocats de la Cité à ce sujet.

12.—Soumise une lettre de l'Union des Municipalités Canadiennes au sujet des traverses de Chemin de fer à niveau ainsi qu'un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité à ce sujet.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant qu'une délégation de représentants du Conseil et du Bureau des Commissaires soit nommée et autorisée à être présente et à supporter les amendements suggérés par l'Union de Municipalités Canadiennes, lorsque la question

which is exempt from taxation, refusing to pay the cost of such work.

In view of the opinion of the Law Dept. that said company is not held to pay the tax for snow removal, and that the City is held to remove the snow from all the sidewalks throughout the City, it was

Resolved: To give instructions to the Chief Engineer accordingly.

4.—Submitted a report from Mr. J. E. Vanier, transmitting a detailed statement of the work done to date by Mr. Duquette in connection with the St. Lawrence Boulevard Tunnel under the C. P. R. tracks.

Referred to the Law Dept.

5.—Resolved: That the City Attorneys be requested to transmit to the President of the Board of Assessors a copy of each opinion prepared by them concerning exemptions from taxation.

6.—Submitted a report from the Chief Engineer anent the claim of Mr. Jules Jardin "re" line of the street opposite his property.

Referred to the Law Dept for a report as to whether the said claim is founded or not.

7.—That all specifications and notices calling for tenders must hereafter be approved by the Law Dept. before the advertisements are published in the newspapers.

8.—Submitted specifications for the printing of the annual reports of 1911.

Referred to the Law Dept., for examination and approval.

9.—On the recommendation of the Supt. of Municipal Buildings, it was

Resolved: To authorize the latter to have the following telephones immediately installed, the appropriation required for such purpose having been voted in the budget of 1912:

5 instruments for the sub-chiefs of the Fire Dept. to be placed in their offices at headquarters, at \$25.00 each . . . . . \$125

7 instruments for the sub-chiefs (to be placed in their houses), and for the Chief Engineer and the Chief Fire Inspector, at \$30 each . . . . . 210

1 instrument and 4½ miles of wire for the Fire Station at Côte St. Paul (alarm telegraph) . . . . . 145

1 instrument and 4 miles of wire for the Fire Station in Emard Ward (alarm telegraph) . . . . . 160

\$640

10.—Submitted a report from the President of the Board of Assessors, transmitting a statement showing the assessed value of the piece of land offered to the City by Mr. Wilder for the opening of Masson St., to wit 15 cts per foot

Resolved: To inform Mr. Wilder that the Board do not consider that it would be in the interest of the City to avail themselves of his option, inasmuch as the price asked for is too high.

11.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of the Council held on the 13th Nov. 1911, asking the Commissioners whether they are in position to prevent the Great Northern Ry. Co. from allowing its freight cars to stand on the streets crossed by its tracks, in Hochelaga.

Resolved: To transmit to the Council the report of the City Attorneys in this connection.

12.—Submitted a letter from the Union of Canadian Municipalities "re" level crossings and a report from the Chief City Attorney in this connection.

Resolved: To report to Council, recommending that a delegation of representatives of the Council and the Board of Commissioners be appointed to support the amendments suggested by the said Union of Canadian Municipalities when the question of level crossings co-